



Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris (Institut historique allemand) Band 23/1 (1996)

DOI: 10.11588/fr.1996.1.59752

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nichtkommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.





On ne saurait trop louer l'érudition de Gerhard Baaken, la précision de ses analyses; le livre apporte des mises au point définitives sur la transmission et la tradition des textes pris en compte: il constitue de ce point de vue une somme irremplaçable, inscrite dans une tradition historiographique irréprochable. On retiendra notamment que l'histoire des prétentions juridiques de l'empire et de la papauté sur le Royaume de Sicile n'évolue pas exactement au rythme des réalités politiques; ainsi, Frédéric II n'a jamais mis en avant le ius imperii, mais s'est sans cesse fondé sur l'héritage normand: les constitutions de Capoue mettent entre parenthèses, avec le règne non reconnu de Tancrède, celui des propes parents de l'empereur qui avaient conquis le Royaume au nom de l'empire autant que de l'hérédité. Frédéric II, qui a passé dans le Royaume l'essentiel de son règne impérial, se présente comme un roi de Sicile bien plus que comme un souverain des terres d'empire: sa puissance impériale n'a pour véritable base que le royaume de Sicile.

Aussi peut-on regretter que l'auteur ne prenne pas plus en compte la politique intérieure du Royaume. Il n'évoque pas les nouveautés fiscales des années 1230, alors que le pape imposera (en vain) à Charles d'Anjou de renoncer à la subvention générale. L'analyse, très pertinente, de la volonté pontificale de démembrer le Royaume à l'époque des derniers Staufen aurait trouvé des renforts non négligeables dans les actes par lesquels le pape distribue directement des fiefs ou reconnaît (et, sans doute, suscite) des communes dans le Royaume, entre 1252 et 1256¹. Enfin, dès le début, l'auteur aurait pu relever plus vigoureusement le paradoxe de la situation initiale: vassaux de l'Église romaine, les rois de Sicile sont sans doute, au XIIe siècle, les souverains d'Occident qui ont les pouvoirs les plus exorbitants sur les églises qui sont soumises; mais, à cette époque, le pape n'a guère les moyens de s'y opposer.

Ces quelques remarques n'enlèvent rien au jugement très positif qu'on porte sur un livre qui apporte un éclairage nouveau sur quelques points essentiels de l'histoire politique et religieuse du Moyen Age central en Occident.

Jean-Marie Martin, Paris

Petrus de Ebulo, Liber ad honorem Augusti sive de rebus Siculis. Codex 120 II der Burgerbibliothek Bern. Eine Bilderchronik der Stauferzeit, hg. von Theo Kölzer und Marlis Stählt. Textrevision und Übersetzung von Gereon Becht-Jördens, Sigmaringen (Thorbecke) 1994, 304 p.

La conquête de la Sicile par l'empereur Henri VI venait d'être menée à bien lorsque Pierre d'Eboli en composa ce récit en vers latins, achevé avant la mort du souverain (septembre 1197). L'auteur est peu connu: il tire son nom d'une localité du diocèse de Salerne et vécut jusque vers 1219. Il était peut-être médecin, c'est en tout cas un lettré comme l'indique son titre de magister et les réminiscences qui émaillent son poème. C'était surtout un partisan déclaré d'Henri VI et de l'impératrice Constance, héritière des rois de Sicile. Il ne se pique nullement d'impartialité: pour lui Tancrède de Lecce, compétiteur malheureux, n'a aucune légitimité; de surcroît c'est un avorton (»tête de vieillard sur un corps d'enfant«) qui n'a pu rallier que des intriguants et de petites gens. Ceci posé, le récit est très proche de l'événement, riche en détails révélateurs; sa valeur est démultipliée par la manière dont il nous a été transmis:

Le manuscrit de la bibliothèque de la bourgeoisie de Berne est en effet l'exemplaire original dédicacé à l'empereur: chacune des cent quarante sept pages de texte a pour vis-à-vis une page historiée, représentant sur le vif les épisodes de la conquête: portraits des protagonistes, mais aussi des acteurs secondaires: clercs, chevaliers, messagers, les notaires de langues arabe, grec-

¹ Voir D. VENDOLA, Documenti tratti dei registri Vaticani (de Innocenzo III a Nicola IV), Trani 1940 (Documenti Vaticani relativi alle Puglia, I), n° 255–258, 261, 262, 274, 306, 307, 323, 325–328, 330–332, 334–336.

300 Rezensionen

que et latine etc. A la vue de cette bande dessinée, le lecteur pensera immanquablement à la tapisserie de Bayeux.

Chaque page du texte est reproduite face à une transcription et une traduction allemande de G. Becht-Jördens, volontairement calquées sur l'original latin: chaque page d'illustration est accompagnée d'un sobre commentaire. L'ensemble est précédé d'une introduction historique de Th. Kölzer et suivi d'une étude codicologique de M. Stähli qui mériterait à elle seule une récension particulière. Je ne vois pas ce que pourrait laisser à désirer cette excellente édition, réalisée, contrairement à d'autres, pour un prix raisonnable.

Jean-Yves Mariotte, Strasbourg

Les registres de Philippe Auguste. Publié par John W. BALDWIN avec le concours de Françoise GASPARRI, Michel NORTIER et Elisabeth LALOU, sous la direction de Robert-Henri BAUTIER. Vol. I: Texte, Paris (Imprimerie Nationale/Edition Diffusion de Boccard) 1992, 607 p. (Recueil des historiens de la France. Documents financiers et administratifs, 7).

Die zunehmende Verschriftlichung und Verrechtlichung von Herrschaft führte im Hochmittelalter zur Anlage von Kanzleiregistern, unter denen die der päpstlichen Kurie sowie der englischen und französischen Könige als Zeugnisse des administrativen Modernisierungsprozesses herausragen (vgl. Lexikon des Mittelalters 7, 1995, Sp. 581-586; unbefriedigender Beitrag zu Frankreich). Die drei aus der Regierungszeit Philipps II. Augustus überlieferten und heute im Vatikan und in den Pariser Nationalarchiven verwahrten Register fanden ebenso wie ihre spätmittelalterlichen Fortsetzungen darum zu Recht die wiederholte Aufmerksamkeit der Forschung. Diplomatiker publizierten aus diesen Handschriften zahlreiche im Original verlorene oder kopial sonst nicht überlieferte Urkunden, so daß die kritische Edition der Diplomata Philipps II. (bisher vier Bände, Paris 1916–1979) nicht zuletzt aus dem reichen Fundus der drei Kanzleiregister A (Vat. Ottob. lat. 2796; 1204/5, mit Nachträgen bis 1212), C (Paris AN JJ 7; 1212, Nachträge bis 1220) und E (Paris AN JJ 26; 1220; Nachträge bis 1276) schöpfen konnte. Durch Beobachtungen zu den Initiatoren und Schreibern der Register gelangen seit Léopold Delisle zudem wichtige Einsichten in den »entourage« des Herrschers, während die Diskussionen um eventuelle verlorene Vorläufer bisher nicht zu einem endgültigen Abschluß gediehen sind (vgl. zuletzt Michel Nortier, Les actes de Philippe Auguste: notes critiques sur les sources diplomatiques du règne, in: La France de Philippe Auguste. Le temps des mutations, ed. Robert-Henri Bautier, Paris 1982, S. 429-453, bes. 437 f.). Außer im Original konnten die eigentlichen Register bisher nur teilweise in der seltenen Faksimileausgabe des ältesten Registers A durch Léopold Delisle benutzt werden (Le premier registre de Philippe-Auguste. Reproduction héliotypique du manuscrit du Vatican executée par A. Martelli, publié par Léopold Delisle, 1883).

Der erste Band einer Edition der Register Philipps II. darf darum das besondere Augenmerk der Forschung beanspruchen, zumal er von einem durch eine auswertende Monographie ausgewiesenen Kenner (John W. Baldwin, The Government of Philip Augustus. Foundations of French Royal Power in the Middle Ages, 1986) mit Unterstützung bedeutender französischer Spezialisten erarbeitet, im berühmten Recueil des historiens de la France publiziert und im Vorwort von Robert-Henri Bautier als »la base de toute étude sur la France de cette époque« (S. 1) gefeierte wurde. Das Lob, »une des sources capitales de l'histoire de la France à l'aube du XIIIe siècle« (S. 3) bereitgestellt zu haben, wurde gewiß zu Recht ausgesprochen, denn jetzt sind in kritischer Edition 120 enquêtes, 20 comptes, 16 Texte über feoda et servitia, 83 securitates, 101 Urkunden sowie zahlreiche historiographische, genealogische, prophetische und administrative Notizen oder Listen bequem zugänglich.

Schon die umfänglichen Verzeichnisse der königlichen Lehnsträger (S. 324-342) zeigen die Unterschiede herrschaftlicher Raumerfassung in Frankreich und im römisch-deutschen